

AA346

BASES

2 jours 14 heures

1 020 €

Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

Patrimoine privé : Techniques de transmission (voie civile)

Connaître et maîtriser les différentes situations matrimoniales, la transmission de son vivant et la transmission au décès

OBJECTIFS

- **Connaître et maîtriser** les différentes situations matrimoniales et plus particulièrement les différents régimes matrimoniaux afin de comprendre l'impact du choix du régime lors de sa dissolution
- **Connaître** la protection légale du conjoint survivant et les possibilités offertes aux époux pour améliorer cette protection en cas de décès
- **Connaître** l'environnement juridique et fiscal de la transmission de son vivant ou au décès
- **Comprendre** l'intérêt d'organiser sa transmission par la voie des libéralités

PROGRAMME

A. DIFFÉRENTES SITUATIONS MATRIMONIALES

1. Droits et obligations des époux
2. Régimes communautaires
3. Régimes séparatistes
4. PACS et l'Union Libre

B. DROITS DU CONJOINT SURVIVANT

1. Droits légaux du conjoint survivant
2. Donation au dernier vivant
3. Avantage matrimonial
4. Réserve légale du conjoint survivant

C. DÉVOLUTION LÉGALE

1. Organisation de la succession en l'absence de dispositions
2. Mécanisme de la représentation
3. De la division par la branche paternelle et la branche maternelle
4. Fiscalité

D. TRANSMISSION PAR LA VOIE DES LIBÉRALITÉS

1. Transmission de son vivant par le biais des donations
2. Transmission à son décès par le biais du testament
3. Réserve légale et la quotité disponible
4. Fiscalité

PUBLIC

- Gestionnaires de contrats vie

PRÉ-REQUIS

Connaître les acteurs du contrat d'assurance, les caractéristiques des contrats d'assurance, la terminologie.
Avoir des connaissances générales en assurance des personnes.

POINTS FORTS

Des points clés expliqués de façon simple et synthétique. Des exercices venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Une méthodologie proposée pour chaque séquence. L'expertise des formateurs métiers habitués au terrain.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance vie, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2018

Paris,

8 et 9 février
3 et 4 décembre

Disponible en régions
sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.